

OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION DU 25 NOVEMBRE 2025



Modification du siège social de l'Office de tourisme du Boulonnais Côte d'Opale (OTBCO)

Le 25 novembre deux mille vingt-cinq à 17 h 00, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni dans les locaux administratifs de l'**office de tourisme** situés 15 Bd Bassin Napoléon à Boulogne/Mer (salle 6) sur une convocation en date du 6 novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : Mme JUILIEN-PEUVION, M. FOURCROY, M. BOUTLEUX, M. CHOCHOIS, M. SUSLAMARE, M. LECLERCQ, M. BREBION, Mme CHAMOIN, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

M. FARRANDS, membre suppléant représentant Mme PASSEBOSC
Mme KANDOT, membre suppléant représentant M. SIRUGUE

Mme DRUJENT, Mme POQUET, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

M. CUVILLIER, président de l'OTBCO,

Mme LEMAIRE, M. GODEFROY, M. DUMAINE, M. BARILLON, Mme BECHET, M. BOUZIN, M. HENNUYER, M. LOUVET, M. POUCE, membres titulaires

M. SIRUGUE, membre titulaire représenté par Mme KANDOT
Mme PASSEBOSC membre titulaire représenté par M. FARRANDS

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, Mme BRUNELLOT, M. DAMBOISE, M. RAMET, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} janvier 2017,

CONSIDERANT l'article 4 des statuts de l'Office de tourisme instaurant le siège administratif au 1, boulevard du bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne sur mer,

Il est exposé :

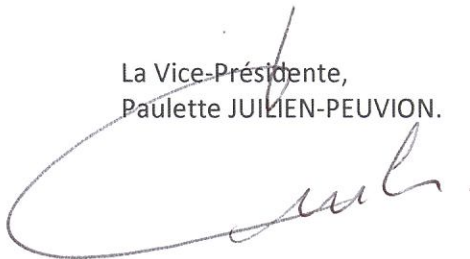
Lors de sa création en 2017, les statuts ont domicilié le siège social de l'OTBCO au 1, boulevard du Bassin Napoléon- 62 200 à Boulogne-sur-Mer.

En raison d'une logique administrative et comptable, il est demandé au Comité de direction de valider la demande de changement du siège social au 15, boulevard du Bassin Napoléon, où sont situés les bureaux administratifs de l'OTBCO et d'autoriser la Directrice Générale à procéder aux démarches administratives pour opérer ce changement et à signer tous les documents afférents.

VALIDE la demande de changement du siège social de l'OTBCO,

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire, le 25 novembre 2025.

La Vice-Présidente,
Paulette JULIEN-PEUVION.

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Julien-Peu', is written over the typed name of the Vice-President.